

# A l'attention de Jean-Christophe Lagarde, député-maire de Drancy

Monsieur le Député-Maire,

J'apprends, par Le Parisien du 6 septembre, que vous avez pris soin de taire à vos administrés la nature de la nouvelle salle polyvalente qui s'est construite derrière l'hypermarché Carrefour de votre commune, et qui, dans votre esprit, se devait d'être une mosquée, ce qu'elle est effectivement. Selon vos dires, son ouverture, il y a sept mois, n'a effrayé personne. Depuis, vous criez victoire ! Mais avez-vous seulement réfléchi à la portée d'une telle «victoire» ?

Savez-vous qu'en agissant ainsi, vous avez «montré du doigt» un édifice sacré dont vous niez inconsciemment la «normalité» par les efforts mêmes que vous avez cru bon de déployer pour qu'il parût «normal» dans le projet municipal ? Qu'est-ce que la «normalité» d'un projet municipal sinon sa «légalité» ? Depuis quand l'application de la légalité jouerait-elle à cache-cache avec ceux dont elle conditionne concrètement l'existence ? La loi serait-elle l'habit permanent du mensonge ? Les habitants de votre commune seraient-ils immatures au point qu'il faille les mater ? Etes-vous maire ou mère ?